


**DOSES ET USAGES**

Cultures et usages homologués		Doses	Nb max d'application /an	Stade d'application	DAR	ZNT aquatique	ZNT plantes non cibles
Usages à l'automne	Blé	Blé tendre, blé dur**, triticale, épeautre	1,5 L/ha	1	BBCH 11-29	F (dernière application au plus tard stade BBCH29)	20 m (dont dispositif végétalisé permanent de 20 m)
	Seigle	Seigle d'hiver					
	Avoine	Avoine** d'hiver					
	Orge	Orge d'hiver					
Usages au printemps	Blé	Blé dur**, blé tendre, épeautre, triticale (d'hiver et de printemps*)	1,5 L/ha	1	BBCH 11-29	F (dernière application au plus tard stade BBCH29)	5 m (dont dispositif végétalisé permanent de 5 m)
	Seigle	Seigle d'hiver et de printemps*					
	Avoine	Avoine** d'hiver et de printemps*					
	Orge	Orge d'hiver et de printemps*					

Les limites maximales de résidus sont consultables à l'adresse suivante: [http://ec.europa.eu/sanco\\_pesticides](http://ec.europa.eu/sanco_pesticides)

\*: l'usage sur céréales de printemps doit se faire à dose réduite 0,75 L/ha. Sur ces cultures appliquer à partir de BBCH13 uniquement et privilégier de préférence l'application à partir de BBCH20. Des décolorations et marquages passagers peuvent être observés sur ces cultures, selon les conditions. Ces symptômes disparaissent au bout de quelques jours / semaines et sont sans incidences sur le rendement.

\*\* : limiter la dose à 0,75 L/ha à l'automne et à 1 L/ha au printemps sur blé dur d'hiver et avoine d'hiver.

**MODE D'ACTION**

**NESSIE®** est un herbicide anti-dicotylédones de post-levée. Composé de 2 matières actives il agit majoritairement par action de contact.

Le diflufenicanil, appliqué en post levée, est absorbé par les feuilles des jeunes plantes où il perturbe la photosynthèse. Par ailleurs sa persistance dans les premiers centimètres du sol, plusieurs semaines après application, permet de contrôler les adventices en cours de levée après traitement.

Le bromoxynil, agit essentiellement par contact sur les feuilles des adventices.

**Mode d'action**

C3	F1
----	----

Classification H.R.A.C.  
Alterner vos modes d'action, c'est pérenniser vos solutions.

**RESISTANCE**

L'utilisation répétée sur une même parcelle de préparations à base de substances actives d'une même famille chimique ou ayant le même mode d'action peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, il est recommandé d'alterner des préparations à base de substances appartenant à des familles ayant des modes d'action différents.

**PREPARATION DE LA BOUILLIE**

Ajouter la quantité voulue de **NESSIE®** dans la cuve du pulvérisateur à moitié remplie d'eau et compléter avec la quantité d'eau nécessaire en mettant en action le système d'agitation. Maintenir l'agitation pendant le traitement. Appliquer dans un volume d'eau compris entre 100 à 400 L/ha.

Il convient d'assurer une pulvérisation homogène sur la culture et de veiller particulièrement à limiter lors du traitement les risques de dérive sur des cultures voisines sensibles. L'emploi de buses à limitation de dérive ou autres dispositifs permettant de limiter la dérive est recommandé.

**CULTURE SUIVANTE ET DE REMPLACEMENT**

Cultures suivantes: suivre la réglementation en vigueur. Faire un teste préalable.

Cultures de remplacement: en règle générale, suivre un intervalle de 1 mois avant le semis de la culture de remplacement. Un labour est recommandé avant le semis ou la plantation.

**AMM: 2160160**

**Composition: 160 g/L de bromoxynil + 26,7 g/L de diflufenicanil**

**Formulation: Concentré émulsionnable (EC)**



Désherbant céréales

**NESSIE®**



---

## EFFET SECONDAIRE

---

La sélectivité de la préparation **NESSIE®** sur des céréales d'hiver lors d'une application en sortie d'hiver sur des stades jeunes (entre les stades BBCH 13 à 20) ne peut pas être garantie.

Des symptômes fugaces de décoloration peuvent occasionnellement marquer les feuilles: Ces symptômes peuvent être accentués en cas de conditions climatiques extrêmes. Ces décolorations sont sans conséquences sur le développement ultérieur des céréales. Veillez à intervenir sur des semences correctement enfouies. Des symptômes fugaces de décoloration, notamment sur des semences mal enterrées, peuvent occasionnellement marquer les premières feuilles. Ces décolorations sont sans conséquences sur le développement ultérieur des céréales.

---

## EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL

---

Pour protéger l'opérateur dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur à rampe, porter:

Pendant le mélange/chargement :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3; combinaison de travail tissée en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ; EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

Pendant l'application :

*Si application avec tracteur avec cabine*

- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup> avec traitement déperlant ; gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

*Si application avec tracteur sans cabine*

- Combinaison de travail tissée en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ; gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.

Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ; combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ; EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

Pour le travailleur amené à entrer dans la culture après traitement, porter une combinaison de travail (cotte en coton /polyester 35%/65% - grammage de 230 g/m<sup>2</sup>) avec traitement déperlant.

---

## PREMIERS SECOURS

---

-En cas d'inhalation, mettre la victime à l'air libre.

-En cas de contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver aussitôt les parties atteintes avec beaucoup d'eau et de savon.

-En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

-En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Traitement symptomatique.

---

## NETTOYAGE

---

Vidanger complètement le pulvérisateur et rincer immédiatement l'intérieur de la cuve à l'eau claire et faire passer à travers les tuyaux et les rampes une quantité d'eau au moins égale à 10 % de la capacité de la cuve. Ensuite, vidanger complètement. Rincer l'emballage au moins 2 fois avant son élimination. Rincer l'appareil sur les lieux mêmes du travail. Éliminer les eaux de rinçage et les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

---

## PRECAUTION D'EMPLOI

---

Utiliser une pression de pulvérisation aussi basse que possible ainsi qu'une hauteur de rampe peu élevée par rapport à la végétation à traiter, tout en s'assurant de la bonne répartition. Traiter par temps calme, sans vent (vitesse inférieure à 5 m/sec) et par une température ne dépassant pas 25°C à l'ombre.

Eviter le contact avec les yeux. Eviter toute contamination des eaux souterraines, de surface ou de distribution lors du remplissage, de la pulvérisation ou du rinçage des emballages et équipements de traitement.



Dés herbant céréales

**NESSIE®**

## STOCKAGE

Ne pas stocker la préparation à une température supérieure à 40°C.

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, fermé, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux. Conserver hors de la portée des enfants, dans un local spécifique signalé, fermé à clé et aéré ou ventilé.

## ELIMINATION DU PRODUIT ET DE L'EMBALLAGE

Pour l'élimination des produits non utilisables faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Rincer l'emballage au moins 2 fois avant son élimination. Lors de l'utilisation du produit, bien vider. Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ([www.adivalor.fr](http://www.adivalor.fr)) ou autre service de collecte spécifique.



## IMPORTANT

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché délivrée par les autorités françaises compétentes. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES



### Danger

**H302: Nocif en cas d'ingestion.**

**H317: Peut provoquer une allergie cutanée.**

**H318: Provoque des lésions oculaires graves.**

**H332: Nocif par inhalation.**

**H361d: Susceptible de nuire au fœtus.**

**H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

P261: Eviter de respirer les vapeurs.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P308+P311: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501: Eliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Délai de réentrée: 48 heures

Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordures de points d'eau pour les usages sur céréales d'hiver (application au printemps) et sur céréales de printemps.

Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordures de points d'eau pour les usages sur céréales d'hiver (application à l'automne).

Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone adjacente non cultivée.

## Nufarm S.A.S

28 boulevard Camélinat 92230 Gennevilliers

Tél. 01 40 85 50 50 - Fax. 01 47 92 25 45

[www.nufarm.fr](http://www.nufarm.fr)

\* Marque déposée Nufarm SAS - 28 bd Camélinat 92230 Gennevilliers - tel: 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45. [www.nufarm.com](http://www.nufarm.com) - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).



Grow a better tomorrow

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**